

Fonds de rendement à prime Canoe — série A

(auparavant «Fonds de revenu à prime Canoe»)

20 juin 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur les titres de série A du Fonds de rendement à prime Canoe (auparavant «Fonds de revenu à prime Canoe») (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Canoe Financial LP (« Canoe Financial ») au 1-877-434-2796 ou à l'adresse info@canoefinancial.com ou visitez notre site Web au www.canoefinancial.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Le 10 juin 2024, les porteurs de titres du Fonds ont approuvé le nouvel objectif de placement du Fonds dans le cadre d'une assemblée des porteurs de titres. Avec prise d'effet le 20 juin 2024, le Fonds a adopté son nouvel objectif de placement et ses nouvelles stratégies de placement et a été renommé Fonds de rendement à prime Canoe. Les placements détenus, la répartition des actifs, le ratio des frais de gestion et le ratio des frais d'opérations présentés ci-après reflètent les résultats du Fonds de revenu à prime Canoe.

Bref aperçu

Codes du fonds :	CAD (Frais de souscription): GOC3301 CAD (Frais de souscription réduits): GOC3331
Date de création de la série :	7 avril 2010
Valeur totale du Fonds au 10 mai 2024 :	192 127 848 \$
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,43 %
Gestionnaire de fond :	Canoe Financial LP

Gestionnaire de portefeuille :	Canoe Financial LP
Distributions :	Mensuelles, le ou vers le dernier jour ouvrable du mois
Placement minimal :	2 500 \$ initial, 50 \$ additionnel
PPA :	1 000 \$ initial, 50 \$ additionnel

Dans quoi le fonds investit-il ?

Le Fonds cherche à générer un revenu et une croissance du capital à long terme principalement au moyen de la vente d'options de vente, de placements dans des titres de capitaux propres et/ou de la vente d'options d'achat sur ces titres de capitaux propres

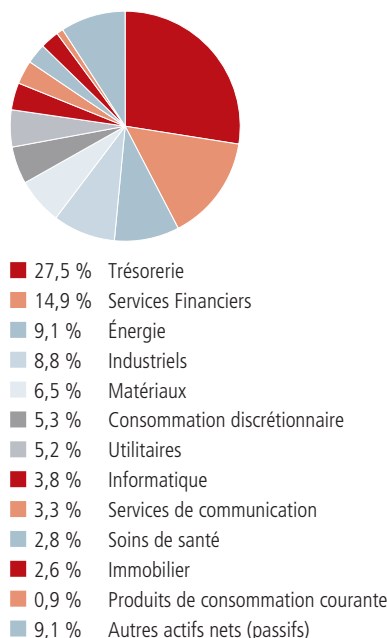
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 10 mai 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 10 mai 2024)

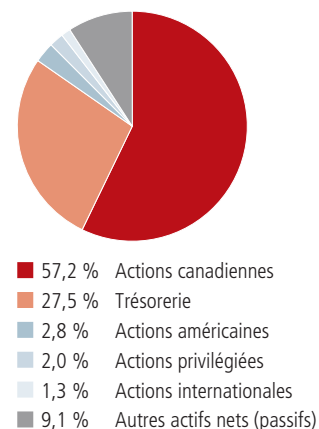
Trésorerie	27,5 %
Banque Royale du Canada	3,3 %
Agnico Eagle Mines Ltd.	2,7 %
Canadian Apartment Properties Tr Unit	2,6 %
SNC-Lavalin Group Inc.	2,6 %
Intact Corporation financière	2,4 %
ARC Resources Ltd.	2,4 %
TWC Enterprises Ltd.	2,3 %
Wheaton Precious Metals Corp.	2,3 %
Banque Nationale du Canada	2,2 %
Pourcentage total des 10 principaux placements :	50,3 %
Nombre total de placements :	41

Répartition des placements (au 10 mai 2024)

Répartition sectorielle



Répartition par actif



Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent généralement moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Canoe Financial estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **De faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas le niveau de volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

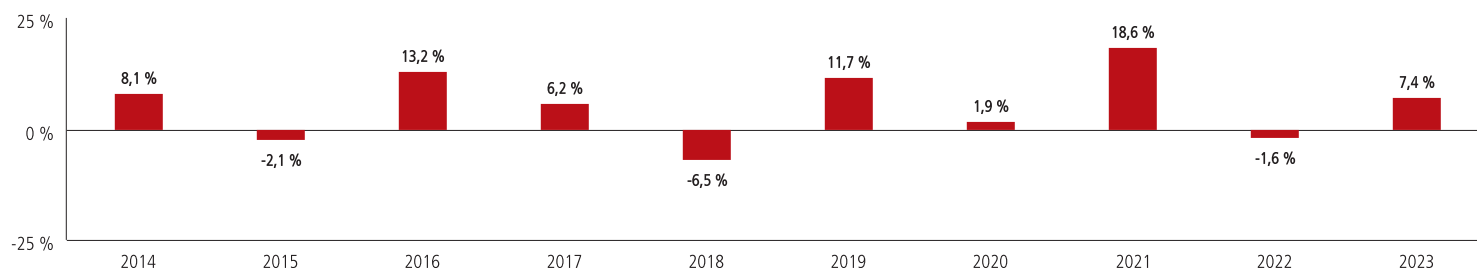
Cette section indique le rendement des titres de série A du Fonds au cours des 10 dernières années civiles. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Ces frais réduisent le rendement du Fonds.

Le Fonds a modifié son objectif de placement avec prise d'effet le 20 juin 2024. Le rendement du Fonds pour les périodes indiquées ci-après aurait possiblement été différent si la modification de l'objectif de placement avait été en vigueur pendant l'ensemble de la période de mesure du rendement.

RENDEMENTS ANNUELS

Ce graphique indique le rendement des titres de série A du Fonds pour chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du Fonds a diminué pendant 3 de ces 10 années.

Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des titres de série A du Fonds pendant une période de trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,0 %	31 mai 2021	vos placement augmenterait à 1 120 \$.
Pire rendement	-20,7 %	31 mars 2020	vos placement chuterait à 793 \$.

RENDEMENT MOYEN

Le rendement annuel composé de cette série du Fonds a été 5,13 % au cours des 10 dernières années. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du Fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait 1 649,97 \$ au 30 avril 2024.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- investissent de moyen à long terme
- recherchent un flux de revenu constant et une modeste croissance du capital
- ont un niveau de tolérance au risque faible à moyen.

Vous ne devriez pas investir dans ce fonds si vous investissez à court terme ou à moins d'être prêt à accepter la perte éventuelle d'une partie de votre placement.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un Fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Le Fonds est offert selon l'option frais de souscription initiaux. L'option frais de souscription réduits n'est plus disponible à l'achat et n'est disponible que pour les échanges de titres d'un fonds achetés avant le 1er juin 2022 en vertu de l'option frais de souscription réduits contre des titres de série A du Fonds en vertu de la même option.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment cela fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> Vous négociez ces frais avec votre représentant. Les frais de souscription sont déduits du montant de votre placement initial et sont remis à la société de votre représentant.
Frais de souscription réduits	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	De 0 \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ vendue	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat réduits sont à taux fixe et sont fondés sur le coût initial de vos titres. Ils sont déduits du produit de la vente et remis à Canoe Financial si vous vendez votre placement dans les trois années suivant l'achat ou changez l'option de souscription de votre placement. Lorsque vous investissez dans le Fonds, Canoe Financial verse à la société de votre représentant une commission d'au plus 2,50 % Vous pouvez échanger vos titres de série A à frais réduits contre les titres d'un autre Fonds de Canoe à n'importe quel moment sans payer les frais de rachat réduits.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds. Au 31 décembre 2023, les frais de série correspondaient à 2,57 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,70 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration et des frais d'exploitation. Canoe Financial a renoncé à certains frais de la série. Autrement, le RFG aurait été plus élevé.	2,43 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,14 %
Frais du Fonds	2,57 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Canoe Financial verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle est prélevée sur les frais de gestion du Fonds et calculée en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous avez choisie. Canoe Financial ne verse pas de commissions de suivi à l'égard de vos titres de série A qui sont détenus auprès d'un courtier exécutant ou de tout autre courtier qui pourrait ne pas avoir analysé la convenance.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	Jusqu'à 1,000 % de la valeur de votre placement annuellement.	Cela correspond à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
Frais de souscription réduits	Jusqu'à 0,500 % pour les trois premières années et 1,000 % par la suite selon la valeur de votre placement chaque année.	Pour les trois premières années, cela correspond à 5,00 \$ chaque année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie. Après trois années, les frais peuvent s'élever jusqu'à 10,00 \$ chaque année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez ou échangez des actions du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de changement	Votre société de placement peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur courante des titres que vous échangez.
Frais de négociation à court terme	Vous pourriez devoir payer 2 % de la valeur courante des titres si vous les vendez ou les échangez dans les 30 jours de leur achat. Ces frais sont remis au Fonds.

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Canoe Financial ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Calgary Head-office

421 7th Ave S.W.

Suite 2750

Calgary, Alberta T2P 4K9

Téléphone : 1-877-434-2796

Courriel : info@canoefinancial.com

Site Web : www.canoefinancial.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.